

Journée Cheval et Patrimoine

Tourisme et Patrimoines du Cheval : de la Conservation à la Réinvention

Samedi 12 octobre 2019
Saumur – Hôtel de Ville, Salle des Mariages

X^e Journée du Comité pour les patrimoines du cheval dans le cadre de la Mission française pour la culture équestre

Journée de rencontres organisées par la Mission française pour la culture équestres et l'Université d'Angers – ESTHUA Tourisme et Culture, avec le soutien du Ministère de la culture et le concours de la ville de Saumur, Saumur-Val de Loire agglomération, du Comité équestre de Saumur, l'IFCE et l'association Saumur et son Histoire.

Compte-rendu de la journée produit par l'LF.C.E

Le cheval a accompagné l'évolution des hommes depuis la genèse de leur histoire, en tant que force motrice – guerre, déplacement, travail. La disparition de ses fonctions utilitaires au XX^e siècle aurait pu sceller son destin, s'il n'avait été requalifié dans la société du tourisme et des loisirs, qui a aussi favorisé son processus de patrimonialisation. En effet, le cheval est à la confluence d'un patrimoine naturel et culturel, mais peut être aussi associé à des patrimoines matériels et immatériels liés à ses utilisations. Parce que ces patrimoines sont rattachés à des territoires singuliers, leur valorisation peut stimuler un développement territorial. Néanmoins, elle nécessite une politique d'adaptation, voire de reconversion, parfois complexe, de sites et de pratiques associés traditionnellement à l'élevage ou au dressage du cheval, pour leur mise en valeur culturelle et touristique.

L'objet de cette journée est d'interroger la capacité du tourisme à permettre la conservation des patrimoines du cheval, en analysant les transformations qu'il génère, depuis l'adaptation, jusqu'à la réinvention d'usages et de représentations.

Sommaire

Introduction.....	2
1 ^{ère} séance : De la mise en tourisme des hauts-lieux du patrimoine équin	2
2 ^{ème} séance : La mise en tourisme des fêtes populaires équines	5
3 ^{ème} séance : Le tourisme à cheval, agent de transmission des patrimoines locaux.....	8
4 ^{ème} séance : Tourisme et villes du cheval en France. Table ronde.....	9

Introduction

par Sylvine Pickel-Chevalier, Maître de conférences HDR, Université d'Angers, ESTHUA.

Afin de débiter cette journée, il convient de saisir la liaison entre les termes « patrimoine » et « tourisme ». Ces notions ont été notamment étudiées par Olivier Lazzarotti, Philippe Violier et Nathalie Heinich sur lesquels s'appuient les propos suivants.

Le patrimoine est un concept socialement construit qui résulte d'un choix de la mémoire et de sa sanctuarisation. Il s'inscrit dans une portée idéologique de la mémoire associée à une pensée linéaire du temps typiquement occidentale. Cette dernière caractéristique pose problème dès lors qu'il s'agit d'aborder d'autres cultures et le vivant qui repose sur une récréation permanente. L'Unesco a en partie pallié ce défaut en instituant le patrimoine dit immatériel qui recouvre les pratiques gestuelles et orales d'une communauté.

Le tourisme et les loisirs sont des catalyseurs du processus de patrimonialisation, ils peuvent favoriser des politiques de protection puisqu'ils sont liés notamment à la qualité de l'environnement. Néanmoins, ils contribuent également à sa transformation et participent donc à une évolution de la culture. Il y a une co-constitution du tourisme et du patrimoine qui repose sur une dynamique mémorielle similaire.

Les patrimoines équins qui sont l'objet de cette journée s'inscrivent dans cette double logique complexe de conservation/transformation. Naturels et culturels, matériels mais aussi immatériels, ces patrimoines ont évolué avec les usages du cheval, autrefois force motrice et maintenant animal de sport et loisirs.

1ère séance : De la mise en tourisme des hauts-lieux du patrimoine équin

Président : Pascal Liévaux, Directeur du Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique du Ministère de la Culture

- Alain Talon, Direction du patrimoine et des musées, Conseil départemental de la Manche : *La valorisation touristique du haras de Saint-Lô*

En 2017, le Haras, vendu par l'IFCE, est racheté par la Région Normandie, le département de la Manche, l'Agglomération et la ville de Saint-Lô. Un projet touristique et hôtelier d'envergure est prévu sur le site du Haras dans ses parties historiques et modernes. Le site combine déjà différentes activités – sport, commerce, tourisme, événementiel – et accueille actuellement dans son enceinte un pôle hippique, une pépinière de jeunes entrepreneurs (CSO), un centre d'étalonnage ainsi que le siège des acteurs de la filière équine.

Le tourisme d'affaires étant en quête de lieu dans la région, le projet souhaite répondre à ce besoin en intégrant sur le site un service d'hôtellerie-restauration de 4 étoiles minimum. Une quarantaine de chambres est prévue dans les bâtiments historiques du haras avec un espace pour l'accueil de séminaires (écurie n°6) ainsi qu'un cottage milieu gamme (appart hôtel de 80 places) dans la partie moderne du pôle hippique. Cette partie hôtelière pourrait créer 25 emplois.

Le projet souhaite également développer une partie plus muséale dans l'écurie n°5 et intégrer un jardin public communautaire à ses portes pour la population locale.

L'aboutissement de ce projet présente certaines difficultés :

- Les habitants ont une volonté forte de préserver leur patrimoine historique. L'incendie survenu en 2019 a accentué le phénomène avec un désir de reconstruction à l'identique. Cette destruction partielle ayant fait écho dans l'imaginaire aux graves destructions subies par le haras lors de la deuxième guerre mondiale.
- La pluralité des activités sur un même site amène également un risque de conflits qu'il faudrait prévenir en délimitant des zones spécifiques à chaque activité et à son public.
- Enfin, le dessein touristique du haras, dans sa dimension patrimoniale, reste à réinventer. Le projet hôtelier induit un déplacement des chevaux hors des locaux historiques. La science et la culture sont une opportunité pour la compréhension du patrimoine mais qu'il faut parvenir à mettre en avant et concrétiser (réalité virtuelle, espace muséal « vivant »).

En conclusion, si ce projet pour le Haras de Saint-Lô n'est pas un modèle, il est bien un cas concret de gestion d'un site patrimonial fragile dont il faut assurer la reconstruction et l'avenir économique en faisant interagir un haras historique et un espace moderne avec pour point de partage le cheval, marqueur du territoire.

- Sylvine Pickel-Chevalier, Maître de Conférences HDR Géographe, ESTHUA et Rita Gonzales, auteur : *Le tourisme, vecteur de conservation des écoles européennes des traditions équestres ? Le Cadre noir de Saumur et l'Ecole Portugaise d'Art Equestre.*

L'évolution de l'équitation bouleverse les fondements de l'équitation de tradition et pose la question d'une transmission du patrimoine équin entre conservation et évolution. Cette communication propose les premiers résultats d'une étude portant sur quatre écoles européennes : le Cadre noir de Saumur, l'école espagnole de Vienne, l'école portugaise d'art équestre de Lisbonne et l'école andalouse de Jerez. La démarche méthodologique combine les approches suivantes : revue de la littérature, étude des statuts socio-économiques, analyse des statistiques notamment de fréquentation, entretiens qualitatifs semi-directifs et observations.

Créé en 1815, le Cadre noir résulte du transfert d'un héritage équestre militaire. Il avait pour mission la formation des officiers et sous-officiers. En 1825, le Cadre devient responsable de la doctrine équestre en devenant l'unique école à assurer les formations. Au début du XXe s. s'opère un changement culturel avec une bascule de la pratique équestre vers le sport et loisir qui entraîne une adaptation nécessaire pour l'institution. L'enseignement a maintenant pour public les civils et une Ecole Nationale d'Equitation est créée en 1972 sur le site de Terrefort. En 2010, le Cadre noir est réuni avec les Haras nationaux pour former l'Institut Français du Cheval et de l'Equitation. Cet établissement public administratif a quatre missions : produire et transférer les savoirs relatifs au cheval et à l'équitation ; accompagner l'équitation et le sport de haut niveau ; assurer la traçabilité des équidés et valoriser le patrimoine matériel et immatériel du cheval et de l'équitation. En 2011, l'Equitation de tradition française a été inscrite au Patrimoine Immatériel de l'Unesco, le Cadre noir étant considéré comme l'un des représentants phares de cette équitation.

Créée en 1979 par 4 élèves de l'écuyer Nuno Oliveira, l'Ecole portugaise est la plus récente des quatre écoles européennes. Elle est actuellement sous la dépendance de l'Etat et installée sur deux sites (le Palais royal de Queluz et l'école de Belém quartier Picaria Real). En 2012 elle est intégrée à une entreprise publique en charge de valoriser le parc de Queluz. Il y a eu une tentative d'association entre le Haras d'Alter do Chao qui élève des Alter Real et l'école mais qui n'a pu aboutir. Le haras est lui-même sauvegardé par une entreprise publique. Les missions de l'école sont de préserver l'art équestre portugais et d'assurer la promotion de l'Alter Real. L'art équestre portugais possède des racines anciennes, qui s'illustrent dans l'existence d'une production littéraire équestre théorique antérieure à celle de la France, comme en témoigne l'ouvrage de Dom Duarte qui fut le premier traité d'équitation conceptualisant la monte à la « gineta » au XV^e s. L'âge d'or de l'équitation portugaise se situe à la fin du XVIII^e s, notamment au travers de l'œuvre de Carlos de Andrade. La race Alter Real était sur le déclin au XIX^e s. à cause de la dispersion du cheptel par la guerre, la chute de la monarchie portugaise ainsi que la concurrence de l'élevage de chevaux de sport étranger, notamment anglais. La lignée est préservée grâce à la tauromachie mais le cheval Alter Real n'est toujours pas perçu par l'Etat comme un potentiel ambassadeur du Portugal.

Pour les deux écoles, on constate un double canal de transmission : la formation et le tourisme.

Le Cadre noir propose une offre de formation diversifiée pour les professionnels et des représentations destinées au grand public. De même lors de l'inscription à l'Unesco de l'équitation de tradition française, celle-ci ne se présentait pas comme une pratique élitiste mais s'adressait à tous les pratiquants. L'école portugaise, structurellement plus petite par son personnel et ses locaux situés sur deux sites fonctionne plutôt comme une académie avec un modèle de transmission plus proche du compagnonnage. Son directeur souhaite cependant en faire une école universitaire par la création d'un cursus de licence avec une école vétérinaire, la question du public susceptible d'être attiré par cette formation se pose néanmoins.

La vocation touristique s'est, pour le Cadre noir, réellement mise en place au tournant des années 2000 avec la création d'une boutique, d'un service dédié, d'un service de restauration rapide et un calendrier étendu d'événements (galas, présentations publiques des matinales, visites). C'est la théâtralisation de la culture équestre militaire de la Belle époque, consacrant un siècle de progression technique de l'utilisation du cheval de guerre et de l'éclat de performances sportives, qui est privilégiée dans les galas, tandis que l'école de Jerez s'est construite autour de la valorisation de son patrimoine historique baroque, favorisant son « âge d'or » du XVIII^e siècle. Elle est proche de la Picaria Real et conjugue haute école et jeux de Cour. Elle s'inscrit dans une valorisation du patrimoine national par la musique, les lieux, les costumes et la race de chevaux. L'Ecole portugaise a développé son offre touristique de présentations, boutique et cafétéria lors de son intégration à la société publique de valorisation en 2012. Elle propose des entraînements publics ainsi que quelques galas sur place et de manière plus limitée encore à l'extérieur à cause d'un manque de chevaux et d'une infrastructure encore peu adaptée. Il existe une volonté de proposer une offre qui se combinerait avec la visite du palais de Queluz et le musée des Carrosses de Belém.

La conservation des traditions s'est faite avec quelques adaptations au niveau des uniformes et du matériel mais aussi par l'ouverture aux femmes. Si au Cadre noir, leur pratique est dissociée (elles ne sont pas présentes chez les sauteurs), elles sont néanmoins valorisées par une prestation dédiée (« pas de trois ») et dans la communication. A l'école portugaise, les femmes sont associées à toutes les pratiques mais leur présence n'est pas particulièrement mise en valeur.

D'un point de vue du modèle économique, on constate dans les deux cas, une augmentation de la fréquentation des deux écoles qui sont également une source d'emplois. Elles assurent leur rôle de conservation du patrimoine tout en diversifiant les activités de transmission mais restent néanmoins fragiles économiquement. Les coûts sont importants en raison de l'entretien des bâtiments, des soins et du renouvellement du piquet de chevaux, ainsi que de la masse salariale nécessaire mais néanmoins importante. Elles ne sont pas autosuffisantes et se financent à hauteur de 31% pour le Cadre noir et 13.6% pour l'école portugaise.

En conclusion, les deux écoles fonctionnent sur un modèle dialogique avec des formations pour les spécialistes et des offres touristiques pour le grand public. La mise en tourisme participe de la patrimonialisation en renforçant la construction identitaire des écoles. Leur avenir dépend de la poursuite de leur professionnalisation touristique et culturelle mais aussi du soutien des politiques et des collectivités.

2ème séance : La mise en tourisme des fêtes populaires équines

Président : Jean-Pierre Digard, directeur de recherche émérite au CNRS

- Letizia Bindi, anthropologue, Université de Molise, Italie : *Le tourisme et le Palio de Sienne et autres traditions équestres en transformation*

Le Palio est une course à cheval disputée à cru entre différents quartiers ou territoires adjacents. La plus célèbre, celle de Sienne, a lieu deux fois par an (juillet et août). Ces courses participent à la célébration de certains événements familiaux ou plus nationaux et possèdent une certaine dimension religieuse. Suite à une controverse en 2011, l'Italie n'a pas fait de demande d'inscription du Palio au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Unesco. Le blocage a eu lieu au niveau national pour différentes raisons se rapportant à son image et à des questions de sécurité.

En effet, le Palio est considéré comme véhiculant une image peu respectueuse des animaux et peu flatteuse d'un point de vue du raffinement culturel pour le pays, il est perçu comme "sauvage". Il s'agit pourtant d'une tradition communautaire bien implantée et populaire en Italie. Le Palio est une compétition rituelle, autant rurale que citadine, qui repose sur la relation homme-animal. Il possède une valeur spectaculaire et existe toujours grâce à un fort investissement de la communauté.

Cet aspect spectaculaire est à la fois positif et négatif. Il pose des questions de sécurité des humains et des chevaux, les accidents entraînent souvent des scandales médiatiques. Des contraintes sécuritaires ont déjà été mis en place (protection des cavaliers, positionnement du public). La légitimité de cette course traditionnelle a pris une dimension politique car c'est, en effet, un ministre, proche des défenseurs des animaux, qui s'est opposé à la candidature pour l'Unesco. Des arguments contre l'interdiction du Palio sont néanmoins toujours opérants : l'économie générée et l'attachement populaire à ces courses.

- Dr Yassine Jamali, vétérinaire, Maroc : *Tourisme et fantasia au Maroc, entre conservation et adaptation*

Exercice militaire à l'origine, la fantasia a peu à peu évolué au fil des siècles tout gardant l'idée de charge de cavalerie. Ces démonstrations peuvent maintenant être sacrées ou profanes, se faire dans le cadre d'une représentation spectaculaire ou même d'une compétition. Présente en Afrique du nord, la fantasia dans son aspect le plus traditionnel semble s'être le mieux conservé au Maroc et au Mali.

Si à la fin du XIXe et au début du XXe s. les chevaux et les équipements étaient majoritairement sobres et fonctionnels pour cette parade qui restait une activité secondaire, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Le cheval, auparavant outil pour gagner de l'argent lors de pillages, est devenu l'incarnation de la richesse du propriétaire. Ce changement de symbolique se ressent dans la morphologie du cheval barbe qui se rapproche désormais du cheval ibérique. Cette situation est d'autant plus paradoxale que la tradition de la fantasia devait préserver la race du cheval barbe. Ce changement radical de morphologie semble cependant avoir été totalement intégré par les populations cavalières. Autre changement, la fantasia pratiquée encore majoritairement par des hommes se fait dans des tenues normalement portées par des femmes. Depuis les années 90-91, des femmes pratiquent aussi la fantasia dans des groupes exclusivement composés de femmes ou bien dans des groupes mixtes.

L'évolution des armes à feu et des réglementations a aussi participé à transformer le rituel. La technique de la feinte a été abandonnée avec les armes à feu, de même les entraînements se font maintenant sans poudre et pas toujours avec des fusils. D'un point de vue touristique, la fantasia possède un potentiel certain mais elle n'est pas devenue pour autant un produit touristique. Les touristes sont cependant bienvenus lors des démonstrations mais celles-ci sont avant tout pour le public local. Un site internet référence par ailleurs les lieux et dates des fantasias.

- Jean-Léo Dugast, journaliste à Sabots : *Horse Progress days, chevaux de travail américains entre patrimoine, technique et tourisme*

Les Horse Progress Day sont un rendez-vous de la communauté amish consacré à la traction équine. Créé en 1994, le rassemblement a lieu tous les ans aux États-Unis dans des états différents. Il s'agit du plus grand événement sur la traction animale moderne dans le monde qui engendre un tourisme professionnel autour d'un patrimoine communautaire.

La communauté amish trouve ses racines au 17e s. avec le mouvement anabaptiste (qui prône le baptême à l'âge adulte). La communauté a émigré aux États-Unis d'abord en Pennsylvanie avant de s'implanter dans d'autres états. Cette population est essentiellement tournée vers la production agricole et connue pour son mode de vie simple. En effet, ils ne récusent pas forcément toutes les nouvelles technologies mais, toute innovation est soumise à un vote et un débat avant son intégration dans la communauté. Le tracteur motorisé a ainsi été rejeté pour le risque d'individualisme que son emploi engendre. A contrario, l'usage du cheval de trait ou de la mule nécessite le besoin d'autrui. Les équidés participent donc à la cohésion communautaire.

Il s'agit de traction moderne car les outils sont fabriqués avec des matériaux récents. En effet, suite à la mécanisation dans les années 70 et 80, les constructeurs de voitures et d'outils hippomobiles ont cessé leurs activités. Après quelques temps de réparation, les Amishs ont dû commencer à créer eux-mêmes leurs propres machines agricoles. Reprenant le modèle des machines anciennes, ils ont cependant employé des matériaux modernes plus performants.

Avec la difficulté d'acquérir des terres, les Amishs diversifient leur activité : leurs fermes deviennent aussi des lieux pour de l'artisanat d'art, ils ouvrent des restaurants en villes. Le tourisme joue lui aussi un rôle économique avec des propositions de séjours pour découvrir la vie communautaire des Amishs. Cette ouverture au public assure la subsistance de leur mode de vie tout en risquant de le perdre.

- Carole Ferret, chargée de recherche au CNRS, Laboratoire d'anthropologie sociale du Collège de France, *Le Tire-bouc, un jeu centre-asiatique bien peu touristique*

Proche d'un rugby à cheval mais se pratiquant avec une peau de caprin, ce jeu traditionnel est pratiqué en Asie centrale par les peuples tursiques à l'occasion de fêtes. Ce jeu, qui prend différents noms selon les régions où il est pratiqué (bouzkachi, kôkpar, ...), a subi une intégration au folklore soviétique. Il s'agit donc de voir le processus de sportification (N. Elias) et de patrimonialisation de ce jeu et du potentiel touristique qu'il peut représenter.

Le tire-bouc est devenu un emblème du nomadisme à l'instar de la yourte, du cheval et d'autres jeux équestres. Il dispose d'un exotisme certain aux yeux d'un occidental avec son cadre pastoral et son joueur, véritable incarnation du nomade des steppes. Le type de cheval choisi pour ce jeu est un étalon de conformation massive, rapide, d'un tempérament calme et d'une bonne réponse aux aides. Il est soumis à un entraînement particulier : un temps d'immobilité et de gavage puis de travail et de diète. Le cavalier est un homme dans la force de l'âge équipé d'un fouet. Les femmes ne participent pas au tire-bouc ni ne sont admises en tant que spectatrices.

Trois obstacles s'opposent à sa mise en tourisme :

- Son exotisme et notamment la brutalité envers l'animal et les luttes humaines et équines qu'il engendre peuvent choquer les mœurs occidentales habituées à un niveau de violence moindre.
- Le manque de lisibilité du jeu. Celui-ci se déroule dans un nuage de poussière, les mêlées sont tellement serrées qu'il est difficile de savoir qui a la peau et où se situe l'arbitre. Rien ne distingue les joueurs et les spectateurs eux aussi à cheval et sur le terrain de jeu.
- La variabilité des règles. Le tire-bouc est joué individuellement ou en groupe. De même, il peut n'y avoir aucun but, un but ou plusieurs ; les buts étant eux-mêmes matérialisés selon différentes formes.

La sportivisation du tire-bouc se met en place dans les années 2000 avec le début des compétitions. Un problème se pose néanmoins car le Kazakhstan et le Kirghizistan revendiquent chacun la paternité du jeu. Cette rivalité se retrouve à un niveau plus politique avec les Kazakhs qui ont créé une Association mondiale tandis que les Kirzigs ont fondé une Fédération internationale.

3ème séance : Le tourisme à cheval, agent de transmission des patrimoines locaux.

Présidente de session : Estelle Géraud, conservateur du musée de Saumur

- Lieutenant-colonel Gabriel Cortes, Commandant en second du régiment de cavalerie de la Garde républicaine : *Le tourisme équestre, enjeu du cheval kabarde dans le Caucase ?*

La république kabardine se situe dans les montagnes du Caucase. Bien qu'elle est un potentiel touristique du fait de la mosaïque ethnolinguistique qui la constitue et de ses paysages, celui-ci n'est pas exploité et peu connu.

La culture équestre kabardine est un patrimoine à découvrir, à valoriser et à défendre. Un réel culte est voué au cheval, celui-ci est considéré comme un membre à part entière de la famille. Un véritable artisanat équestre s'est développé avec la confection d'outils, d'harnachement et de sellerie traditionnelle. De même certains haras, tel celui de Malka, présente une architecture spécifique. Le patrimoine équestre est aussi celui du cheval kabarde et de son élevage. De taille moyenne et de morphologie longiligne, le kabarde est un cheval élevé traditionnellement en pleine montagne.

Ce patrimoine manque de reconnaissance bien que certaines personnes tentent de le préserver et de le faire connaître. Plusieurs voyageurs ont ainsi témoigné dans leurs écrits de la richesse de la culture équestre kabarde tels Alexandre Dumas dans *Voyage au Caucase*, Lesley Blanch, *Les sabres du paradis*, Joseph Kessel, *En Syrie* ou en encore Anne Collet dans *Des Tcherkesses*. Certaines actions ont tout de même été menées : délégation étrangère invitée, musée de l'élevage équin à Moscou, élevage et promotion en France de la race kabarde.

- Christophe Leservoisier, directeur de Cheval d'Aventure : *Le Tourisme, outil de valorisation et de conservation des patrimoines équestres*

La société Cheval d'Aventure, spécialisée dans le tourisme équestre, a été créée en 1972. Ce tour-opérateur propose différentes gammes de chevauchées : classique, de tradition équestre et d'exception. Les patrimoines telles qu'ils sont conçus par cette société sont d'abord et avant tout ce qui se rapporte au cheval en lui-même : les événements (fêtes traditionnelles, rituels d'élevage, etc.), le travail du bétail, les races de chevaux, le harnachement, etc.

Le tourisme bien qu'il permet d'assurer une survivance économique à certaines pratiques équestres engendre néanmoins certaines transformations afin de répondre à la demande du client : la cavalerie a évolué pour s'adapter à la morphologie des touristes occidentaux plus grands et plus lourds ; la sellerie traditionnelle a laissé place à un équipement plus confortable ; les savoir-faire se sont transformés par les échanges et discussions (le débouillage notamment). De même, la manière de vivre des accueillants peut évoluer avec certains codes occidentaux qui s'intègrent du fait du côtoiement des touristes.

Si l'on souhaite développer le tourisme dans sa liaison avec le patrimoine, il convient de s'adresser à tous les publics, de tout niveau et de mettre en valeur la part vivante du patrimoine. Le tourisme assure la conservation et la valorisation des espaces et des espèces ainsi que l'emploi local. Il est nécessaire de faire des compromis afin que le rapport offre et demande soit

le plus équilibré possible d'un point de vue économique et éthique. Certaines actions touristiques peuvent soutenir ces patrimoines équestres : la compétition et le spectacle, les stages de haut niveau, les itinéraires de randonnées, les visites de musées et d'expositions. Des points de blocage peuvent néanmoins s'opposer à ce tourisme patrimonial : des moyens de communications défaillants, une mauvaise identification du partenaire, des déclarations fausses des clients-cavaliers, des structures non adaptées et une cohabitation difficile des publics.

4ème séance : Tourisme et villes du cheval en France. Table ronde.

Présidente de la table ronde: Catherine Tourre-Malen, Maître de conférences HDR à l'Université Paris-Est Créteil

Fortes d'un patrimoine équestre prestigieux, plusieurs villes en France se présentent comme « ville du cheval » : Saumur, Deauville, Lunéville, Chantilly, Compiègne, Fontainebleau, Pompadour... Il s'agit dans cette table ronde de mettre en perspective les expériences et les projets liés à cette valorisation d'une présence historique du cheval. Quels patrimoines ces villes mettent-elles en avant ? Quel tourisme visent-elles ? Comment élaborent-elles leur « politique du cheval » dans la continuité ? Dans quelle mesure ce patrimoine équestre contribue-t-il à l'attractivité et à la dynamique de leurs territoires ? Les participants de la table-ronde seront des élus, des acteurs des villes et des chercheurs.

- Catherine Tourre-Malen : *Introduction*

Il n'existe pas de liste institutionnelle de « villes du cheval » à proprement parler. C'est une construction sociale, entrée dans l'imaginaire culturel français, qui est plus à rattacher au patrimoine immatériel que matériel. Il existe cependant des villes qui se réclament de cette appellation équestre dans une visée touristique et patrimoniale. Saumur se déclare « capitale de l'équitation et des arts équestres », Deauville d'avoir « le cheval dans l'ADN de la ville », Fontainebleau d'être « la capitale du cheval » tandis que Lunéville est une « cité cavalière » et Maisons-Laffitte, une « cité du cheval ».

- Jean-Michel Marchand, Président du conseil d'administration de l'Ifce et Président de la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement : *Les chevaux, une source d'attractivité pour le territoire*

C'est en effet le terme « Capitale » qui est le plus en usage dans les désignations. Ce patrimoine est dans le cas de Saumur aussi matériel avec notamment une sculpture de cheval en bord d'autoroute et les bâtiments équestres en plein cœur de la ville. Dans le cadre de l'IFCE, les questions du bâti patrimonial notamment avec les anciens HN et leurs avenir se posent. Les différentes gestions dont ils ont fait l'objet sont particulièrement intéressants de ce point de vue. Le haras de Saint-Lô est géré par différents acteurs comme il a été vu précédemment, de même que le haras d'Hennebont sous la direction d'un syndicat mixte et disposant d'un pôle hippique. Le haras de Cluny est quant à lui, un groupement d'intérêt public tout comme bientôt le site de la Verrie qui rassemblera notamment la région, le département, l'agglomération, la ville, l'IFCE, Saumur Attelage et la société des courses.

Les sites équestres proposent différentes activités touristiques qui sont autant de moyens de valoriser les patrimoines tant matériels qu'immatériels :

- sportives (les compétitions équestres)
- de randonnée (la Route d'Artagnan, des visites en calèche ou à cheval pour découvrir la ville, suivre le parcours des vins en Anjou ou les bords de la Loire)
- spectaculaires (les Galas du Cadre noir, le Carrousel de Saumur)
- culturelles (à Saumur : le château-Musée du cheval, le Musée de la cavalerie, le centre d'art Bouvet-Ladubay, le festival Off-Cheval)

- Jean-Louis Gouraud, éditeur, auteur et voyageur : *Deauville et le couvent des Franciscaines*

La ville de Deauville est profondément rattachée au cheval de par l'importance de ses activités, événements et structures équestres : hippodromes, établissement de vente, pôle hippique, centres équestres, bibliothèque dédiée. Philippe Augier est d'ailleurs le seul maire à avoir fait construire pour sa ville un hippodrome avant une église.

Les événements de compétition et les ventes de chevaux assurent le rayonnement de la ville à l'international, de même que certaines actions valorisent les patrimoines équestres tel les « 24h du cheval ». Le site internet de la ville propose également une section au cheval qui recense les lieux et événements équestres.

Au couvent des franciscaines vient d'ouvrir une bibliothèque spécialisée dans le monde équestre qui sera notamment en lien avec la bibliothèque mondiale du cheval. Elle est dépositaire de documents anciens, de documents sur les courses hippiques ainsi que d'un fonds documentaire portant sur les cultures équestres dans le monde. Celle-ci va contribuer au rayonnement équestre de la ville.

- Thomas Apchain, postdoctorant en anthropologie à l'Université d'Angers - ESTHUA: *Présentation d'un travail postdoctoral sur les destinations équines françaises*

On peut constater que l'équin devient le marqueur identitaire d'une ville qui s'en réclame (telle Saumur, Deauville ou Chantilly). Cette auto-proclamation est d'ailleurs un critère d'éligibilité par défaut. Cette caractéristique équine indique un potentiel attractif touristique. Il s'agit d'étudier dans les 3 villes citées ci-avant :

- les leviers et obstacles à ce marquage équestre ;
- la réaction de la filière équine face à la demande touristique ;
- les publics générés par la mise en tourisme des patrimoines équins de ces villes (celui visé et celui réel) ;
- le potentiel de transversalité que représente le cheval pour le tourisme et la valorisation du patrimoine ;
- l'implication des acteurs des villes, de la filière équine et les touristes.

Un label "destination équines" serait à créer afin de constituer un réseau et de dépasser les concurrences qui peuvent s'établir entre les différentes villes.